



# LA HONTE

Nancy, le 20/09/2024

Hier soir, nos deux collègues, ciblées injustement par la clause de neutralité incluse dans le nouveau règlement intérieur, ont été reçues par la présidente de l'association.

A l'issue de cette rencontre, le seul choix laissé aux collègues est : une rupture conventionnelle ou un licenciement ! La peste ou le choléra ...

La violence de la situation est insoutenable pour un grand nombre de salarié(e)s et l'obstination de la gouvernance est maltraitante pour les collègues concernées !

Afin de leur apporter un soutien et réfléchir tous ensemble aux actions à mener, nous appelons les salarié(e)s scandalisé(e)s par cette situation à se réunir pour une

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**le mardi 24 septembre entre 12h et 14h**

**dans les locaux syndicaux**

**14 boulevard du 21eme Régiment  
d'Aviation à Nancy**

**Ensemble nous serons plus forts que la dérive réactionnaire  
en marche dans l'association !**